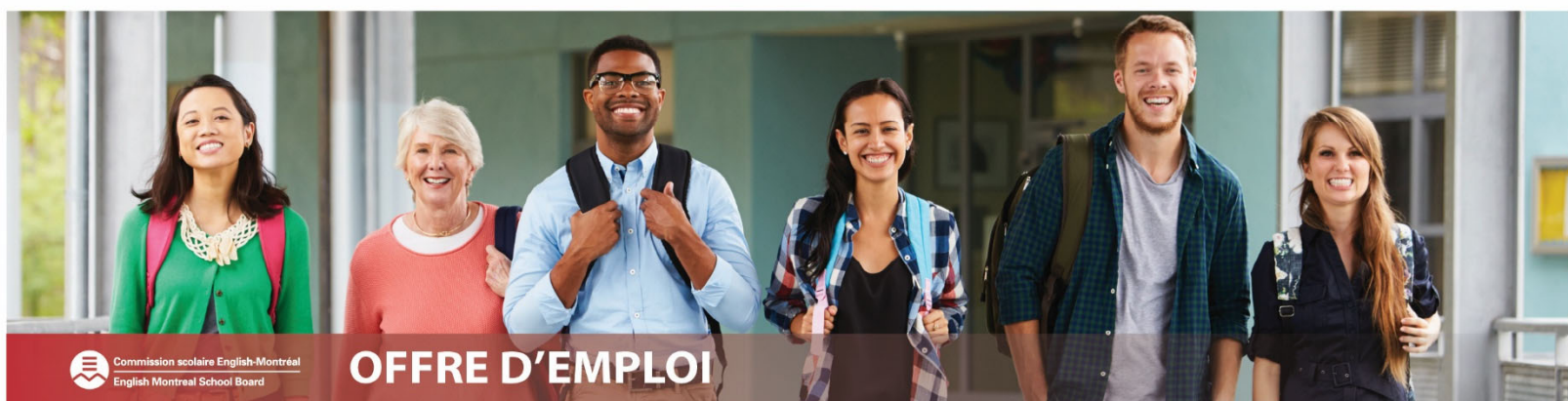




OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE

Circulaire générale

Lieu de travail :	Écoles secondaires CSEM
Statut :	Promotion
Supplément :	1,945 \$ /an
Entrée en fonction :	Septembre 2026

Possibilité de promotion

Les membres du personnel enseignant qui désire être considérés pour nomination au poste de Responsable pour l'année scolaire 2026-2027 sont priés d'en faire la demande par écrit. Veuillez prendre note que la procédure actuellement en vigueur est de choisir un responsable parmi le personnel de l'école où il enseigne.

Les candidats ne devront pas soumettre de détails biographiques avec leur demande. Des dispositions seront prises à une date ultérieure pour la soumission des informations pertinentes, après réception des demandes de tous les candidats.

Le responsable est nommé pour une année scolaire seulement et sa nomination doit être confirmée annuellement. La nomination d'enseignant comme responsable se termine automatiquement le 30 juin.

Caractéristiques particulières du poste de responsable

En tant que responsable d'une école, cet enseignant devra, en sus de ses fonctions d'enseignant qui sont prioritaires, assumer les responsabilités suivantes, conformément aux directives du directeur général ou de son représentant :

1. La fonction de directeur et l'accomplissement des tâches qui lui sont déléguées par la Commission
2. La mise en œuvre de tous les règlements, directives et procédures concernant l'organisation de l'enseignement et des services aux élèves
3. La mise en vigueur des procédures de discipline établies par l'école et la Commission
4. La mise en vigueur des politiques de santé et de sécurité de l'école et de la Commission
5. La liaison avec les parents, conformément aux politiques de l'école et de la Commission concernant
 - a) les fermetures d'école dues aux intempéries ou autres causes imprévisibles
 - b) les communications parents-enseignants y compris les communications aux parents
 - c) les conflits enseignants-élèves
 - d) la distribution de correspondance entre l'école et la maison
6. La demande de suppléants occasionnels, conformément aux procédures en vigueur à l'école et à la Commission
7. L'accomplissement de toutes autres tâches ayant trait à ses fonctions de responsable, qui pourraient lui être confiées par son supérieur immédiat

Exigences et qualifications

- Minimum de quinze (15) années de scolarité, incluant un diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent
- Brevet d'enseignement émis par le MEQ
- Minimum de cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement, couronnées de succès
- Aptitude à juger sainement et avec maturité
- Personnalité encourageant autrui à respecter sa compétence professionnelle et à rechercher auprès de lui conseil et assistance
- Aptitude à motiver autrui à se réaliser dans toute sa plénitude, travaille harmonieusement avec autrui et communique de façon efficace, verbalement ou par écrit
- Intérêt professionnel
- Sensibilité et talent dans le domaine des relations humaines et de la conscience des faits sociaux

Les candidats intéressés devraient s'assurer que leur lettre de candidature soit soumise à temps, par le biais de la direction de l'école, pour parvenir au directeur de secteur d'ici,

Le vendredi 11 septembre 2026.

Le genre masculin a été utilisé dans cet affichage que pour en faciliter la lecture.

La Commission scolaire English-Montréal souscrit au programme d'accès à l'égalité, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.